

# L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."

## AVIS OFFICIEL



CONSEIL SUPRÊME de l'Association Catholique de Secours Mutuel.

Le présent avis est pour attester qu'en vertu du pouvoir qui m'est conféré par l'article II, clause 2 de la constitution suprême, je nomme monsieur F.-R.-E. CAMPEAU, d'Ottawa, Ont., Canada,

DÉPUTÉ SUPRÊME

pour les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard, ainsi que pour les comtés de Carleton, Russell, Prescott, Glengarry, Renfrew, Stormont, Dundas, Lanark, Leeds et Grenville, et cette partie du district de Nipissing jusqu'à Sudbury sur la ligne du chemin de fer du Pacifique dans la province d'Ontario, et je l'investis des pouvoirs inhérents à cette charge.

Tous officiers et membres de Conseils et de succursales, compris dans ce territoire ci-haut mentionné et sous cette juridiction, devront agir conformément à cet avis.

J.-S. MCGARRY,

Président Suprême.

Branche 29, Ottawa, Canada

Assurément, personne ne contestera qu'il était mille fois mérité l'hommage rendu le vendredi, 21 novembre dernier, par la succursale 29 de la C. M. B. A. à monsieur le chevalier F.-R.-E. Campeau, à l'occasion de sa nomination comme délégué suprême de cette association. Tous les membres étaient là, en grande tenue, heureux de faire fête et de témoigner leur reconnaissance à l'homme distingué que, depuis 19 ans, la ville d'Ottawa a l'honneur de compter au rang de ses citoyens et qu'avec un légitime orgueil elle a vu se mettre à la tête de tout mouvement patriotique, littéraire, ou de bienfaisance, profitable à la nationalité canadienne française. Comme l'a si bien dit l'un de nos confrères de la presse, — faisant ainsi écho aux paroles prononcées par le révérend père Gendreau à l'appui de la motion de félicitations proposée en la circonstance dont nous rappelons le souvenir, — "ça été un dévouement de tous les jours, de toutes les heures. Dans ces dernières années surtout, M. Campeau a travaillé avec le plus grand succès à établir au sein de la population française les succursales de cette association éminemment philanthropique ap-



M. le Chevalier Campeau

Député Suprême

pelée la C. M. B. A., ou Association "Catholique de Secours Mutuel."

Mais, entrons dans la matière du procès-verbal. Après l'expédition des affaires courantes, le R. P. Gendreau, O. M. L., économiste de l'Université Catholique d'Ottawa, curé de l'église du Sacré-Cœur en la même ville, avertisseur spirituel et membre très-actif de la succursale 29, demanda la parole et proposa la résolution suivante :

Proposé par le Révérend Avertisseur Spirituel, le 1er Vice-Président et le Secrétaire-Archiviste :

Approuvé par messieurs P. Pelletier, J.-A. Pimard, P.-L. Bazin :

Résolu :

Que les membres de la Succursale 29 de la C. M. B. A. désirent offrir à Mr J.-S. McGarry, Président du Conseil Suprême de leur société, leurs remerciements les plus cordiaux pour avoir nommé Mr F.-R.-E. Campeau son DÉPUTÉ au Canada :

Qu'ils sont très flattés de voir que cette honorable distinction est conférée au fondateur et au premier président de leur Succursale, lui qui représente si dignement l'élément canadien-français dans les rangs de la C. M. B. A. :

Qu'enfin ayant été à même de juger des efforts incessants faits par Mr Campeau pour promouvoir les intérêts de la société, et connaissant ses nombreux et inappréciables services rendus à la C. M. B. A., nous sommes heureux de voir les fruits de son travail, de son zèle et de son dévouement justement appréciés par la plus haute autorité de l'association.

Cette résolution que le R. P. Gendreau avait appuyée de son émouvante éloquence fut accueillie avec un unanime enthousiasme. Immédiatement après, le Président de la Succursale 29, M. J.-L. Olivier, s'adressant à M. Campeau qui occupait *per interim* le fauteuil de chancelier, en l'absence du titulaire, lui présenta une adresse.

Cette adresse avait été écrite par M. Drouin, et richement enluminée par M. Aubé, qui a obtenu un succès remarquable en exécutant le dessin des quatre écussons. Le premier placé en tête et au centre représente le sceau de la C. M. B. A. ; le deuxième, l'insigne du

St-Sépulchre ; le troisième, l'insigne des Palmes Académiques, et le quatrième, au bas, les armes de M. Campeau, avec sa devise : *Je laisse dire*.

L'adresse était accompagnée d'une splendide montre de très haute valeur, avec chaîne et médaillon aux armes de la C. M. B. A. Le médaillon porte cette inscription : A F.-R.-E. Campeau, député suprême, la succursale numéro 29 reconnaissante.

Voici les termes de l'adresse :

A Monsieur F.-R.-E. CAMPEAU, Député Suprême

Monsieur le Député,

Les membres de la succursale 29 de l'Association Catholique de Secours Mutuel ont appris avec bonheur la distinction particulière dont vous avez été l'objet lors de la dernière convention du Conseil Suprême, et ils s'empressent de profiter de la première occasion qui se présente pour vous offrir, avec l'expression de leur contentement, leurs plus chaleureuses félicitations. En cela, d'ailleurs, ils ne font qu'accomplir un devoir, et un devoir bien doux.

Vous êtes le créateur de notre bienfaitrice association dans notre ville, et nous qui sommes venus nous grouper autour de vous dans cette succursale dont vous avez été le premier président, nous avons pu voir à l'œuvre et apprécier les grands résultats de votre travail, de votre zèle et de votre dévouement.

Si notre association a pris, ici et ailleurs, un développement en quelque sorte merveilleux, c'est à vous qu'elle le doit dans la mesure la plus large. Et en vous conférant la charge aussi importante qu'honorable de Député Suprême, les autorités de notre C. M. B. A. ont su reconnaître et apprécier vos services : c'était justice.

Permettez-nous donc, cher frère, de nous réjouir avec vous de cet heureux événement ; et nous vous prions d'accepter, en mémoire, ce témoignage de notre satisfaction et de notre profonde estime.

Pour la Succursale (J.-L. Olivier, Président, D. L. Desaulniers, Secrétaire-Archiviste)

Ottawa, 21 novembre 1890.

Après la présentation de cette adresse M. le chevalier n'eut qu'à donner libre cours à son cœur pour exprimer la ma-

gnifique réponse dont voici un résumé :

Monsieur le Président,  
Révérend avertisseur spirituel,  
Chers confrères,

Je ne saurais vous cacher que, connaissant vos dispositions à mon égard, je m'attendais un peu à voir mon nom figurer dans cette résolution que vous venez de passer, félicitant notre digne Président Suprême Mr J.-S. McGarry au sujet de ma nomination comme Député Suprême de l'Association Catholique de Secours Mutuel pour les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard et une partie d'Ontario.

Néanmoins, je vous avoue en toute sincérité que j'étais loin de supposer que ces généreux sentiments de votre part me seraient offerts dans une adresse si richement enluminée et surtout si élogieuse.

J'avais encore bien moins le droit d'espérer que cette adresse serait accompagnée d'un cadeau aussi riche que précieux pour moi, d'autant plus que mes services auxquels vous voulez bien faire allusion n'ont pas été rendus à cette succursale ni à aucun de ses membres en particulier. Veuillez croire que cette marque d'estime que vous me témoignez ce soir m'est d'autant plus agréable, et que j'y suis d'autant plus sensible, que c'est la première fois que je suis l'objet d'une telle démonstration.

Depuis dix-neuf ans, ce soir même, que j'habite la capitale, je me suis efforcé de me rendre utile non seulement à mes compatriotes, mais à nos coreligionnaires en général en m'associant à toutes les œuvres philanthropiques, nationales et littéraires chaque fois que, dans l'humble mesure de mes forces, je croyais pouvoir être de quelque service, et je me flatte d'avoir fait mon devoir. Cependant loin de recevoir des félicitations comme ce soir, j'ai été quelquefois en butte à la critique la moins charitable et au sarcasme de gens inspirés par des sentiments indignes de gentilshommes.

J'ai reçu, dans cet intervalle de dix-neuf années, beaucoup d'honneurs et de distinctions, de fait beaucoup plus que je n'en ai jamais mérité, et loin de s'en réjouir certaines personnes ont poussé la jalousie au point de ridiculiser ces choses avec l'intention apparente de me déprécier moi-même ; plus que cela, on a prétendu que j'avais acheté ces honneurs, et je profite de cette occasion pour qualifier ces accusations d'infâmes mensonges et de basses calomnies.

Si je rappelle ces faits c'est pour vous dire qu'il m'eût été agréable, en certaines circonstances, de recevoir une marque de sympathie semblable à celle dont je suis l'objet ce soir, c'eût été pour moi une reconnaissance bien légitime, car je tiens à le déclarer bien haut, je n'ai jamais mérité ces blessures que l'on m'a faites au cœur.

Ce soir, c'est vous, mes chers confrères, qui me la faites cette revendication, et pour avoir été tardive elle n'en est que plus éclatante, car vous, au moins, vous me connaissez, et si, n'écoutez que votre bon cœur, vous me prodiguez des louanges imméritées, vous ne faites pas erreur quant à mes sentiments.

C'est une preuve bien consolante pour moi de voir que lorsque je travaillais à implanter parmi nous cette belle, grande et noble association connue sous le nom de C. M. B. A., j'accomplissais une œuvre méritoire, puisqu'au milieu de nous règne un même sentiment de confraternité, de dévouement les uns pour les autres et d'amour inspiré par la charité chrétienne.

Oui, mes chers confrères, cette société est belle, car elle ne fait aucune distinction de race ni d'état social ; elle est grande, car elle embrasse dans son sein cinq des vastes États de l'Amérique et le Canada tout entier ; elle est noble, car elle a pour but de combattre, en les contrebalançant, les effets pernicieux des sociétés secrètes.

La C. M. B. A., grâce à l'appui aussi généreux qu'éclairé que lui donnent nos saints prélats et notre vénéré clergé, est destinée à exercer une grande action tant au point de vue religieux et moral que sur le terrain